

Conséquences régionales actuelles et prévisibles des contraintes économiques sur les systèmes fourragers

V. Lebrun *

Après 30 années de développement agricole qui se sont traduites en France comme dans d'autres pays d'Europe par une importante augmentation de la production, on se trouve confronté à un changement brutal du contexte économique :

- la production laitière est limitée,
- les cours de la viande sont moins élevés en 1988 qu'en 1985,
- les perspectives de prix des céréales sont à la baisse...,
- l'argent est cher alors que l'inflation est réduite,
- les termes de l'échange entre produits agricoles et consommations intermédiaires se sont dégradés au détriment de l'agriculture.

Comment aujourd'hui, sur le terrain, dans les régions, dans les départements, peut-on appréhender cette nouvelle situation et s'orienter en fonction de cette évolution pour une part inévitable ?

* Avec la collaboration des ingénieurs EBD de l'ITEB : J.P. FAUCHER (Limousin), M. MATRAY (Auvergne), B. MORHAIN (Lorraine) et G. VEDEL (Paris).

MOTS CLÉS

Développement, évolution, système d'exploitation, système de production, système fourrager.

KEY-WORDS

Development, evolution, farming system, forage system, production system.

AUTEURS

Institut Technique de l'Élevage Bovin, 149 rue de Bercy, F 75595 Paris Cedex 12.

On ne peut plus intensifier sans tenir compte des contraintes du marché

Il est utile de commencer par une rétrospective rapide, pour rappeler sur quelles bases s'est effectué le développement dans le passé.

Le développement a été permis par la promotion généralement ponctuelle de techniques, le plus souvent intensives. Cela s'est traduit par une augmentation permanente de la production, augmentation logique, compte tenu du déficit national dans la plupart des productions. Ensuite l'Europe a permis, dans un premier temps, de continuer sur la lancée... A posteriori, au moins pour la production laitière, l'expérience prouve que les pays ou les régions qui ont joué la carte de l'intensification se sont retrouvés au moment de la mise en place des quotas avec une part de production potentielle plus importante que les autres. Pendant cette période toutes les méthodes d'appui technique et d'analyse concernant l'exploitation ont été conçues en fonction de la logique d'intensification (rendement/ha – produit brut/ha – produit/vache, etc).

Au cours de toutes ces années, des « réflexes », des « automatismes » ont été acquis peu à peu pour apprécier les différents aspects d'une exploitation conditionnant ainsi l'orientation de son système d'exploitation...

Comment se concevait un système ? Le système fourrager était défini en tenant compte des contraintes agronomiques, mais les techniques fourragères choisies étaient généralement intensives... Cette augmentation de la production fourragère générerait un système animal qui allait toujours dans le sens de la croissance numérique. Le troupeau qui en résultait était conduit lui aussi de manière intensive, en cherchant à accroître la production individuelle. La production sans cesse croissante était confiée à l'aval à qui on laissait le soin de la transformer, de la commercialiser... Ce n'était pas l'affaire du producteur. Or les choses ont brutalement changé. Un certain nombre d'éléments expliquent ce changement mais les quotas en ont été le révélateur incontournable. Désormais l'Aval domine l'Amont. Maintenant, un système d'exploitation sera défini en fonction de la production possible, elle-même définie par les débouchés qu'elle trouvera sur le marché :

- les quotas géreront la production laitière,
- les cours détermineront la production de viande,
- les prix et les rendements régleront la production céréalière, etc...

On définira d'abord le système à mettre en place dans une exploitation donnée à partir de la production possible, du potentiel agronomique du sol, et de la surface à valoriser. On envisagera ensuite les techniques qui permettront de faire fonctionner le système.

Concrètement, pour l'élevage, la production permise en lait et en viande définira le troupeau, son importance et sa structure. Le troupeau en question aura une surface à valoriser qui déterminera le système fourrager à pratiquer et son degré d'intensification.

Pour les exploitations, quelle évolution possible ?

Prenons l'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais (2 départements) pour voir concrètement comment va évoluer le nombre et la production laitière des exploitations sur les 10 années 1985-1995. En 1985, il y avait dans cette région (tableau 1) :

— 305 000 vaches laitières (VL) dont la production livrée à l'industrie était de 12 308 000 hl (4040 l livrés/VL) ;

— près de 11 700 producteurs qui livraient en moyenne 105 000 l de lait ; près de la moitié de ces producteurs avaient plus de 50 ans et par conséquent abandonneront la production d'ici à 1995 ;

— 52 % de la production est livrée par 9 230 producteurs dans des exploitations produisant moins de 160 000 l, soit 70 000 l en moyenne, et donc le plus souvent peu ou pas modernisées. 5 120 de ces éleveurs, soit 55 %, ont plus de 50 ans ;

— l'autre fraction de la production est réalisée par 2 455 exploitations de type modernisé ; dans 638 d'entre elles, soit 25 %, le chef d'exploitation a plus de 50 ans.

Que va-t-il, que peut-il se passer ? Tentons de faire une projection à l'horizon 1995...

Quantité de lait livrée par exploitation (l)	Éleveurs		Vaches laitières		Production laitière		
	nombre total	< 50 ans (%)	nombre total	nombre/élevage	par vache (l)	total (1000 hl)	livré (%)
moins de 60 000	4 051	27	48 590	12	2 770	1 348	11
60 000 - 100 000	2 792	49	58 930	21	3 630	2 140	17
100 000 - 160 000	2 387	69	76 580	32	3 840	2 938	24
160 000 - 200 000	827	72	31 300	38	4 500	1 411	11
200 000 - 250 000	779	72	35 310	45	4 870	1 718	14
plus de 250 000	849	78	54 200	64	5 080	2 753	22
Ensemble de la région	11 685	51	304 900	26	4 040	12 308	100

TABLEAU 1 : Pour la production laitière du Nord-Pas-de-Calais : répartition de la production et des exploitations en fonction des quantités livrées par les éleveurs

TABLE 1 : Dairy production in Nord-Pas-de-Calais : distribution of production and of farms according to level of milk production

● Une réduction du nombre des éleveurs

— *Les élevages produisant plus de 160 000 l*

On retient l'hypothèse que tous ces producteurs qui livrent en moyenne 240 000 l de lait et ont un troupeau de 50 VL auront un successeur (à 1 % près sur l'ensemble de cette population). Ils étaient 2 455 en 1985, ils seraient 2 430 en 1995 (tableau 2). 1/4 de ces exploitations seront à reprendre et le montant de la reprise risque de poser d'importants problèmes. A titre d'exemple, 40 vaches sur une exploitation de 30 à 40 ha avec les équipements nécessaires (foncier exclu) représentent au minimum un capital d'exploitation de 1 million de francs. Dans les conditions actuelles, si l'éleveur veut seulement prélever 70 000 francs pour sa famille, il ne pourra pas emprunter plus de 600 à 700 000 F et devra donc disposer d'un apport personnel de 300 à 400 000 F. Il faut ou il faudra des solutions à ce problème.

Quantité de lait livrée par exploitation (1) en 1985	Elevés		1985 moyenne par exploit. (1)	Production laitière (1)	
	réduction en 10 ans (%)	nombre en 1995		1995 objectif moy. par exploitation (1)	1995 objectif des livraisons (hl)
moins de 60 000	70	1 105	30 000	35 000	387 000
60 000 - 100 000	38	1 724	77 000	110 000	1 896 000
100 000 - 160 000	1	2 363	123 000	160 000	3 783 000
160 000 - 200 000	1	818	171 000	171 000	1 397 000
plus de 200 000	1	1 612	274 000	274 000	4 426 000
Ensemble de la région	35	7 622	156 000	176 000	11 889 000

TABLEAU 2 : Dans le Nord-Pas-de-Calais, évolution prévisible du nombre d'exploitations laitières et de leur volume de livraison de 1985 à 1995

TABLE 2 : Nord-Pas-de-Calais : probable evolution of the number of dairy farms and of the volume of milk supply, 1985-1995

— *Les élevages produisant entre 100 000 et 160 000 l*

Ils livraient en moyenne 123 000 l en 1985 ; on retient aussi à 1 % près un maintien du nombre des exploitations existantes, mais avec l'objectif de faire passer la production moyenne livrée de 123 000 à 160 000 l (tableau 2). En réalité, les jeunes qui s'installeront disposeront d'un quota supplémentaire leur permettant d'accéder à une production de 180 000 - 200 000 l ou davantage.

— *Les élevages produisant de 60 000 à 100 000 l*

Sur 2 792 éleveurs, 1 424 arriveront à l'âge de la retraite d'ici à 1995. On retient l'hypothèse que 1 de ces exploitations sur 4 sera reprise et vraisemblablement agrandie.

L'objectif sera de faire passer la production moyenne livrée par élevage de 77 000 à 110 000 l ; comme dans le cas précédent, les jeunes installés disposeront vraisemblablement en priorité d'un quota supplémentaire leur permettant d'arriver à environ 200 000 l (ces prévisions tiennent compte des limites imposées par le quota laitier régional).

Pour ces 2 dernières catégories, le montant de la reprise est sensiblement plus faible que celui des exploitations modernisées mais le nouvel installé aura à choisir entre la modernisation immédiate et la modernisation évolutive :

— la première solution, sans doute plus séduisante, sera aussi beaucoup plus coûteuse ;

— la deuxième formule, plus accessible pour certains, est possible ; elle devra être reconnue sur le plan du financement et pour l'obtention progressive du quota.

— *Les élevages produisant moins de 60 000 l*

Cette classe deviendra plus systématiquement que maintenant celle des doubles actifs. Compte tenu des mouvements qui existent à l'intérieur de cette classe, nous retenons comme nombre d'éleveurs en 1995 le nombre d'éleveurs ayant moins de 50 ans en 1985, soit 1 100.

Cette étude rapide aboutit à estimer qu'il ne restera en 1995 que 7 600 éleveurs sur la région Nord-Pas-de-Calais, soit une diminution de 4 000 éleveurs (35 %) en 10 ans.

● De nombreuses conséquences...

Cette évolution qui va s'opérer simultanément à la mise en place des quotas aura de nombreuses conséquences.

Avec une progression annuelle de la production par vache de 2,5 %, la livraison moyenne passerait de 4 040 l en 1985 à 5 170 l en 1995. Le nombre de vaches laitières descendrait alors de 305 000 à 230 000 soit une diminution de 75 000 vaches. Le nombre de génisses nécessaire pour le remplacement diminuerait proportionnellement au nombre de vaches ; c'est ainsi que le troupeau laitier (vaches + génisses de remplacement) passerait de 457 000 à 345 000 UGB. Dans le même temps, avec une amélioration du chargement de 10 %, le nombre d'hectares nécessaire passerait de 297 000 à 207 000 (tableau 3). Dans ces conditions 90 000 ha se trouveraient libérés !

	Nombre de vaches laitières	Troupeau laitier (UGB)*	Surface nécessaire ha **
1985	304 900	457 000	297 000
1995	229 900	345 000	207 000
Evolution	- 75 000	- 112 000	- 90 000

* Estimation du troupeau (vaches + renouvellement) réalisée en multipliant par 1,5 UGB le nombre de vaches
 ** Chargement estimé à 65 ares/UGB en 1985 et 60 ares/UGB en 1995.

TABLEAU 3 : Effet de la réduction du troupeau laitier sur les surfaces fourragères valorisées

TABLE 3 : Effect of the reduction of the dairy herd on utilized forage area

Il faut noter par ailleurs que cette évolution se répercutera également sur l'aval : la réduction du cheptel de 75 000 vaches entraînera une baisse de la production de viande :

- 25 000 vaches de réforme en moins représentant 7 500 t de viande,
- 70 000 veaux de moins soit 35 000 mâles qui réduiront le potentiel de production de viande de 10 500 t.

Le potentiel de production annuelle de viande de la région Nord-Pas-de-Calais chutera donc de 18 000 t !

Une incidence inévitable sur les systèmes de production

● Les nouvelles contraintes économiques se répercuteront sur les systèmes pratiqués

Schématiquement on peut penser qu'il y aura 4 familles de systèmes :

— *Des systèmes intensifs et qui le resteront avec des adaptations.* Ce sera le cas par exemple des exploitations ayant une surface limitée :

- avec des sols de bonne qualité ; ces exploitations conserveront une dominante laitière, mais en introduisant ou en développant les cultures de vente (céréales ou autres) ou en développant le maïs et le taurillon (par exemple) ;

- avec des sols non retournables ou à faible potentiel ; ces exploitations laitières à systèmes spécialisés devront s'orienter vers un système mixte, lait + viande (à l'herbe). La viande pourra être obtenue soit à partir du troupeau laitier, la race mixte lait-viande pouvant dans ce cas précis présenter un intérêt particulier, soit à partir d'un troupeau complémentaire en bovins ou en ovins.

— *Des systèmes aujourd'hui intensifs qui pourront évoluer vers une intensification moindre.* Ce sera le cas par exemple d'exploitations à dominante laitière dont la surface est aujourd'hui limitée, qui auraient l'opportunité de s'agrandir avec des surfaces non retournables ou à potentiel limité ne permettant pas d'envisager des cultures de vente d'une manière rentable. Cette évolution peut concerner des systèmes laitiers spécialisés ou des systèmes mixtes lait + viande, la production de viande pouvant là aussi être obtenue à partir des bovins ou des ovins. Le cas des ovins méritera souvent d'être considéré, compte tenu de sa moindre exigence en capital.

— *Des systèmes évolutifs* susceptibles de répondre aux problèmes posés par l'installation des jeunes qui ne disposent pas d'un autofinancement suffisant pour se moderniser immédiatement avec une production relativement importante. Ces systèmes, moins exigeants en capitaux dans la première phase, nécessitent en revanche autant de compétences techniques et une bonne connaissance de la gestion.

— *Des systèmes « moins consommateurs de produits intermédiaires »* qui s'orienteront vers une forme d'extensif. Ces systèmes intéresseront sans doute plus certaines régions que d'autres et, à l'intérieur des régions, plus certaines petites régions naturelles que d'autres. Ces systèmes n'auront d'intérêt que lorsque les surfaces seront obligatoirement en herbe, ou éventuellement labourables mais d'un potentiel insuffisant pour être cultivées et par conséquent vouées à l'herbe (à défaut, leur destination serait la friche ou la forêt). Ils ne pourront être envisagés que lorsque la surface ne sera pas limitante et que les charges foncières ne seront pas excessives. Cette dernière condition est vraie pour la production laitière ; elle est encore plus impérative pour la production de viande.

● Perspectives possibles à travers 4 exemples

On ne dispose pas aujourd'hui de tous les éléments nécessaires pour prévoir l'évolution à venir des systèmes. Il est pourtant indispensable de se préparer à cette évolution future. Nous avons choisi quatre exemples précis qui permettent de mieux appréhender le problème (le tableau 4 récapitule les résultats techniques et économiques correspondants).

— *Les systèmes intensifs* qui le resteront. Le cas normand présenté dans le premier encadré nous indique les solutions envisagées pour maintenir le niveau d'intensification.

— *Les systèmes moins intensifs.* Des exploitations jusque-là intensives, et qui auront eu l'opportunité de s'agrandir avec des surfaces non labourables, évolueront sans doute vers des systèmes fourragers moins intensifs. Les cas lorrain et

ENCADRÉ 1 : Présentation et évolution d'une exploitation normande intensive (élevage du Réseau EBD de la Manche suivi par B. LOUVEL)

FRAME 1 : Presentation and evolution of an intensive farm in Normandy (EBD network herd, Manche, after B. LOUVEL)

Présentation : - 1,5 UTH - 34 ha - 39 vaches normandes + génisses de remplacement
- alimentation : 2/3 herbe - 1/3 maïs + trèfle violet
- 1,80 UGB/ha - 55 ares/UGB
- 5 150 l à 70 % (taux butyreux + taux azoté) avec 0,19 F de concentrés par litre de lait.
- équipement moderne classique.

Résultats économiques : - produit : 468 000 F
- disponible brut : 182 000 F
- revenu : 127 000 F

Evolution depuis 1983 : L'objectif a été de maintenir la spécialisation laitière en améliorant la production par vache... et grâce à la récupération d'un quota (familial) de 33 000 l, la production de l'exploitation a pu passer de 163 000 à 196 000 l.

Perspectives possibles pour maintenir le niveau d'intensification :

- augmenter la part de l'élevage à partir de l'herbe (génisses ou/et production de boeufs) ;
- introduire un atelier de taurillons ;
- développer un peu les céréales.

ENCADRÉ 2 : Présentation et évolution d'une exploitation lorraine mixte (lait et viande), **semi-intensive** (élevage du Réseau EBD des Vosges suivi par A. DEMANGE)

FRAME 2 : Presentation and evolution of a semi-intensive mixed farm in Lorraine (meat and milk) (EBD network herd, Vosges, after A. DEMANGE)

Présentation : - 2 UTH - 79 ha - 42 vaches Pie-Noire + génisses de remplacement + boeufs
- alimentation : 100 % herbe avec foin + céréales
- 1,2 UGB/ha - 83 ares/UGB
- 4 500 l à 70 % avec 0,27 F de concentrés par litre de lait
- équipement moderne classique.

Résultats économiques : - produit : 519 000 F
- disponible brut : 190 000 F
- revenu : 132 000 F

Evolution depuis 1983 : - légère augmentation de la surface en prairies permanentes ;
- maintien du nombre de vaches ;
- maintien global du chargement ;
- tendance à la réduction de la production laitière par vache ;
- légère diminution de la consommation de concentrés ;
- introduction des boeufs dans le système.

Objectifs à terme : - légère diminution du troupeau laitier ;
- augmentation de l'élevage des génisses et des boeufs ;
- amélioration de la conduite des céréales.

ENCADRÉ 3 : Présentation et évolution d'une exploitation semi intensive en auvergne (élevage du Réseau EBD du Cantal suivi par P. PLANTADE)

FRAME 3 : *Presentation and evolution of a less intensive farm in Auvergne* (EBD network herd, Cantal, after P. PLANTADE)

Présentation : - système double : 1 troupeau laitier et 1 troupeau allaitant dans les monts du Cantal
- 2 UTH dont 1 salarié - 45 ha - 29 vaches laitières montbéliardes + remplacement - 10 vaches allaitantes salers - broutards
- alimentation : 100 % herbe - ensilage herbe et foin
- 1,1 UGB/ha - 90 ares/UGB
- équipement ancien : étable entravée.

Résultats économiques : - produit : 573 000 F
- disponible brut : 133 000 F
- revenu : 103 000 F dont aides 31 900 F

Evolution possible : A défaut de pouvoir augmenter la production laitière, on s'orientera vers une extension du troupeau allaitant.

N.B. : Le lait est vendu 2,50 F le litre (fabrication de fromage).

auvergnat (encadrés 2 et 3) témoignent que ces systèmes existent déjà dans certaines régions.

Le cas auvergnat met en évidence la possibilité de conduire un troupeau complémentaire au troupeau laitier qui constitue en fait l'élément de diversification du système. Dans ce cas précis il faut noter que, compte tenu du niveau d'intensification fourragère faible en regard de la surface, le résultat observé est obtenu grâce à des investissements relativement modérés et à la valorisation du lait à 2,50 F le litre.

— *Les systèmes moins consommateurs de produits intermédiaires.* Relativement extensifs, ils pourraient concerner entre autres des surfaces libérées par la production laitière dans des zones non labourables ou difficilement rentables si elles étaient cultivées.

Il faut retenir à travers l'exemple limousin présenté (encadré 4) qu'un système extensif bien géré peut, dans certaines conditions, être générateur d'un revenu acceptable. Le chargement de 0,6 UGB est lié aux conditions particulières de l'exploitation qui valorise des landes. En zones herbagères de plaine il s'agirait d'un chargement oscillant entre 0,9 et 1,2.

Les méthodes et moyens à mettre en œuvre

Nous venons de survoler quelques cas, qui font toucher du doigt le fait que les systèmes peuvent être divers, que cette diversité existe déjà et que, de ces systè-

ENCADRÉ 4 : Présentation et évolution d'une exploitation limousine consommant peu de produits intermédiaires (élevage du Réseau EBD de Corrèze suivi par C. DELMAS)

FRAME 4 : Presentation and evolution of a farm consuming a small amount of intermediate products in Limousin (EBD network herd, Corrèze, after C. DELMAS)

<p><u>Présentation</u> : - 1,6 UTH - 129 ha dont 60 ha de pacages et landes - 60 vaches limousines + renouvellement et production de broutards - alimentation : 100 % herbe (+ céréales 5 ha) - 0,6 UGB/ha - 1,7 ha/UGB - équipement réduit : élevage de plein air (en majorité)</p> <p><u>Résultats économiques</u> : - produit : 404 000 F - disponible brut : 175 000 F - revenu : 114 000 F dont aide 54 000 F</p>
--

mes divers, il est possible de dégager des « cash » ou des revenus, somme toute, pas très différents (tableau 4).

On peut avoir l'impression que les cas présentés correspondent spécifiquement à des régions déterminées. Or, compte tenu de l'évolution dont nous parlions, il est probable, sans doute inévitable, que cette diversité devra s'introduire à l'intérieur même de chaque région.

Le « système unique »... c'est probablement fini ! Il ne s'agit pas là de se déjuger par rapport au passé mais tout simplement de s'adapter. La voie de l'intensification qui a été la voie quasiment unique du développement et qui a permis la modernisation de l'agriculture n'est désormais plus la seule solution... parce qu'elle ne peut plus être la seule solution !

Il faut chercher d'autres pistes. Il en existe d'autres, nous en avons effleuré quelques-unes à travers des cas concrets étudiés dans les réseaux EBD, mais il reste encore beaucoup à faire.

Où cette recherche peut-elle être faite ?

— En laboratoire ou en station, certainement, avec des méthodes adéquates, dont la simulation.

— Mais cette recherche doit aussi être faite en situation c'est-à-dire dans les exploitations !... Pourquoi ?

On arrive à prendre en compte les contraintes extérieures avec assez de facilités, mais on ne peut arriver à prendre réellement en compte les contraintes propres aux exploitations que lorsque l'on est « dedans ». Ce sont ces contraintes propres aux exploitations qui en fait permettent de définir les systèmes praticables.

Par ailleurs le fait de raisonner à partir du concret permet, pendant que l'on met au point et que l'on observe, de tester les systèmes « grandeur nature » avec

Exploitation cf encadré	en Normandie	en Lorraine	en Auvergne	en Limousin
	1	2	3	4
S.A.U. (ha)	34	79	45	134
S.F.P. (ha)	32	63	45	129
Nombre de vaches *	38 VL	42 VL	28VL+10VA	60 VA
Production par vache (l lait ou kg viande)	5 150 l	4 500 l	6 100 l	360 kg
Autre production	-	10 boeufs	fromage	-
Production de lait brut (l)	173 000	188 000	177 000	-
Production de viande (kg vif)	-	-	3 000	21 500
Prix du lait (F)	1,81	1,83	2,52	-
Prix du kg vif (F)	-	-	-	15,20
Concentré (F/l)	0,19	0,27	0,60	620 kg/VA
Chargement (UGB/ha)	1,8	1,2	1,1	0,6-0,8
Fertilisation (kgN-P-K)	207-76-162	0-98-120	32-5-27	37-23-4
Produit brut (F)	468 000	519 000	541 000	403 000
Charges : proportionnelles (F)	166 000	173 000	218 000	145 000
de structure (F)	120 000	156 000	222 000	83 000
Disponible brut (F)	182 000	190 000	133 000	175 000
Revenu agricole ** (F)	127 000	132 000	103 000	114 000
Capital d'exploitation (F)	900 000	770 000	690 000	1 200 000
Endettement (%)	19	1	23	40
Fermeage (F/ha)	1 200	500	930	200
MSA (F/ha)	700	280	335	170

* VL : vache laitière ; VA : vache allaitante
 ** Déduction faite des amortissements et des frais financiers.

TABEAU 4 : Principaux résultats techniques et économiques des 4 exploitations présentées (encadrés 1 à 4 ; exercice 1986-1987)

TABLE 4 : Main technical and economical results of the 4 analyzed farms (frames 1 to 4 ; 1986-1987)

ceux qui les mettent en œuvre, c'est-à-dire avec les éleveurs. Cela constitue une garantie pour l'application, une sécurité pour la démultiplication.

La diversité des systèmes étant admise parce qu'imposée par les nécessités, il est évident que le conseil pratiqué sur l'orientation des exploitations devra tenir compte de la notion de système, de la « logique système »... Pour y arriver, deux conditions semblent nécessaires :

— *Disposer d'une méthode d'intervention dans les exploitations* : elle permettra de réaliser « l'audit d'exploitation » avec ses trois dimensions : diagnostic – analyse – proposition (s). A partir de ces propositions pourront s'articuler les appuis nécessaires à la mise en œuvre.

— *Disposer de références « systèmes de production »* : il faut que le technicien, l'expert, qui sera amené à réaliser l'audit d'exploitation ait à sa disposition des références « systèmes » qui soient le plus proche possible du cas étudié, de façon à ce

qu'il puisse analyser valablement la situation et faire une proposition cohérente et adaptée.

En ce qui les concernent, les réseaux EBD travaillent à la mise au point de ces références « systèmes de production » en exploitations. Ils ont une expérience en la matière et une méthode. Ceci est important car, compte tenu de la cadence à laquelle se précipitent les événements, il faut aller vite et si possible d'une manière ordonnée. D'où l'intérêt d'avoir, dans ce cas précis avec l'ITEB, non seulement une coordination régionale, mais aussi une coordination nationale avec *une méthodologie commune*. Ce dernier point n'est pas le moindre puisque, en dehors du gain de temps réalisé, cela permet le transfert d'informations entre régions et le transfert de « références systèmes » dans les meilleures conditions.

En résumé

L'agriculture change... Les systèmes vont changer ; ils seront divers à différents niveaux. On dispose déjà actuellement d'éléments qui permettent d'appréhender les limites, mais aussi l'intérêt de ces nouveaux systèmes, même si cela demande encore à être observé plus largement, analysé en profondeur, et vérifié dans le temps. Mais par dessus tout cela, quels que soient les systèmes qui seront pratiqués et outre la nécessaire détermination des organismes et des hommes, la compétence des éleveurs sera encore et plus que jamais indispensable.

Exposé présenté aux Journées A.F.P.F. 1988

RÉSUMÉ

Ces 30 dernières années, le développement passait nécessairement par l'intensification. Dorénavant, la production de l'exploitation devra être choisie et définie selon les débouchés.

L'exemple du Nord-Pas-de-Calais indique que le devenir des exploitations variera en fonction de leur taille...

Comment vont évoluer les systèmes fourragers des exploitations laitières ? Quelques exemples précis dessinent des évolutions probables :

- des systèmes intensifs maintiendront leur niveau d'intensification avec sans doute créations d'ateliers annexes ;
- les systèmes moins intensifs devraient se diversifier ;
- les systèmes consommant moins de produits intermédiaires pourraient valoriser les surfaces moins productives libérées.

Demain, le développement devra nécessairement prendre en compte une diversité supérieure de systèmes d'exploitation ; c'est pourquoi il doit dès maintenant disposer de références de « systèmes de production » et d'une méthode d'intervention dans les exploitations.

SUMMARY

Present and Expected Consequences of the Economical Constraints on the Forage Systems

These last thirty years, development had to go through intensification. Nowadays, the farm's production will have to be chosen and determined in accordance with the outlets.

The example of Northern France (« Nord-Pas-de-Calais ») shows that the future of the farms will depend on their sizes ; their number will drop, their size will increase...

What will be the future of the forage systems on the dairy farms ? A few specific examples will show how they will probably evolve :

— intensive systems will maintain their level of intensification, but no doubt with the creation of accessory workshops ;

— the less intensive systems should become more diversified (cereals, accessory stock rearing) ;

— the systems that use a lesser amount of intermediate products could make use of the less productive areas set free, while keeping a tolerable income.

In the future, the development will certainly have to make allowance for more diversified management systems ; therefore references for « production systems » should be available now (gathered by the EBD networks), as well as an efficient method for assisting the farmers (diagnosis, analysis, proposals).